

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX



DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER
Département des Contrats Immobilier

**ACCORD-CADRE RELATIF AUX MAINTENANCES ET TRAVAUX DES
EQUIPEMENTS MOTORISES : BARRIERES AUTOMATIQUES ET
BORNES ESCAMOTABLES**

ANNEXE 1

Gamme de maintenance préventive

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

Libellé opération	Périodicité						Observations - Outillage spécifique - Pièces détachées
	H	M	T	S	A	autres	
Vérifier et régler les circuits électroniques				O			
Vérifier les fonctions du boîtier de sélection				O			
Vérifier et régler les appareils de détection (radars, cellules, tapis...)				O			
Vérifier le positionnement des butées				O			
Vérifier l'enclenchement mécanique des contacts (fin de course et contact de ralentissement)				O			
Vérifier les connexions électriques				O			
Vérifier l'appareillage électrique				O			
Régler éventuellement les vitesses et la temporisation				O			
Vérifier les ventouses électromagnétiques				O			
Vérifier interphonie GSM et/ou IP				O			
Réaliser les essais de bon fonctionnement des boucles de détection (commande et sécurité)				O			
Vérifier l'éclairage de zone de débattement et l'indicateur lumineux de fonctionnement le cas échéant				O			
Contrôler le serrage des fixations du fût et de la potence				O			
Nettoyage et dépoussiérage des fûts				O			
Transmettre la fiche d'intervention						O	à chaque intervention
Procéder au nettoyage de la zone d'intervention						O	à chaque intervention

Périodicité :

X selon réglementation

O selon préconisations (technique ou interne)